



Compte rendu de l'audioconférence entre la Direction et les organisations syndicales du 30-03-2020

Cher(e) collègue, Cher(e) camarade,

Avant tout nous espérons que vous allez bien ainsi que vos proches. Dans ce contexte inédit, nous restons, et plus que jamais à votre disposition pour toute difficulté. N'hésitez pas à nous solliciter de préférence sur nos adresses personnelles (@dgfip..) et prenez également contact avec les camarades de la CGT DGE qui pourront faire suivre. Quel que soit le problème, ou juste pour échanger, contactez-nous. Par ailleurs, des infos quotidiennes sont à disposition sur le site de la CGT Finances Publiques.

Bon courage, A très bientôt, Fraternellement,

Emmanuelle Bidaux et Chor-Ly Lim

Etaient présents à l'audio pour la direction : Mme Gauthier, M. Girard, Mme Christien

Pour la CGT : Emmanuelle Bidaux, Chor-Ly Lim

Pour Solidaires : Frédéric Cadenne, Ludovic Milhorat Stéphanie Chicoineau

Cette audio conférence est la 1^{ère} depuis le début du confinement, celle prévue le lundi 23 mars n'ayant pas fonctionné.

Nous avons interpellé la direction sur de nombreux points, qu'il s'agisse des questions qui se posent que des actions que nous attendons de la direction.

1/ Concernant la situation des agents de la DGE :

- Le nombre de malades qui se sont déclarés comme tels est de **10**.

La direction précise que les agents n'ont pas été testés mais présentaient un état grippal.

Nous avons demandé si les collègues proches (cas contacts ?) avaient été prévenus et si les locaux avaient été désinfectés ?

La direction répond qu'il y a eu 2 vagues de malades. Une 1^{ère} à l'IFU 4 avec 3 agents ce qui a conduit à mettre les autres collègues en quatorzaine (sauf une personne qui n'aurait pas été en contact avec les malades)

Puis une 2^{ème} vague de malades qui n'auraient pas été à la DGE pendant la période où ils auraient été contagieux !!

Elle indique que les RH informent le médecin de prévention quand il y a un malade et ce dernier fait une enquête pour établir les risques de contamination et les mesures à prendre.

- Le nombre de présents à la DGE est de **37 personnes**

Il s'agit d'agents de la direction, du PC, des IFU et du courrier. Les agents sont présents par rotation et ne se croisent pas dans les équipes.

- Le nombre d'agent en télétravail est de **109 télétravailleurs.**

Il n'y a plus d'accueil physique à la DGE.

2/ Le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) de la DGE :

Nous avons demandé la communication du PCA de la DGE qui n'a jamais été communiqué aux agents.

La direction répond qu'il a été communiqué aux chefs de services, que l'ensemble de nos missions sont essentielles. Nous demandons une totale transparence sur le PCA prévu à la DGE et ne sommes pas d'accord sur le fait que toutes les missions de la DGE relèveraient du PCA. La sollicitation des agents, en présentiel et en télétravail ne doit porter que sur les missions prioritaires.

3/ Concernant le déploiement du télétravail « covid19 » :

De nombreuses remarques de notre part, et d'abord un premier aspect technique :

- Nous faisons remonter à la direction que la mise à disposition du portable n'est pas satisfaisante : les collègues trouvent le portable sur leur bureau et doivent se débrouiller seuls avec un pas à pas qui ne semble pas complet, nécessitant la demande d'aide à d'autres collègues.

M. Girard précise que la difficulté viendrait non pas, du pas à pas, mais du fait qu'après que la CID ait préparé les portables, la liste des agents concernés est transmise à la DISI qui effectue les mises à jour dans l'ordre qu'elle peut, dans les délais qu'elle peut...d'où le blocage parfois pour les collègues qui ne sont pas encore habilités au VPN au moment où ils essaient de se connecter.

La direction indique qu'en cas de problèmes à la maison il faut contacter la DGE (Ch.Puigrenier, Ph Girard..)

En second lieu, les conditions de réalisation du télétravail et les aspects psychologiques dans le contexte de crise :

Nous avons rappelé que ce télétravail doit être effectué sur la base du volontariat. De nombreux collègues se retrouvent donc en télétravail alors qu'ils n'y étaient pas préparés, qu'ils n'envisageaient pas, avant cette crise, d'y avoir recours pour diverses raisons, personnelles ou matérielles. Bien sûr, d'autres peuvent se lancer dans ce télétravail plein d'optimisme...Les collègues basculent donc en télétravail dans des conditions inimaginables il y a encore 3 semaines.

Nous demandons à la direction qu'elle rédige, pour ce contexte particulier, une information, à l'ensemble des agents sur le télétravail auquel ils sont confrontés, en rappelant les consignes habituelles et en précisant que le contexte n'est pas celui du télétravail habituel.

Sur ce point M. Girard répond qu'une fiche explicative a été transmise aux chefs de services (CDS). Nous indiquons que nous ne savons pas si cette fiche a été transmise à l'ensemble des nouveaux télétravailleurs. La directrice ajoute que les chefs de services ne mettent pas la pression sur les agents.

En outre, nous avons alerté la direction sur le fait que dans le contexte de crise sanitaire, les risques de difficultés morales et psychologiques sont très élevés. D'autant plus qu'en région parisienne, de nombreux collègues vivent seuls ou en famille monoparentale, dans de petits appartements, que le climat est particulièrement anxiogène et que beaucoup peuvent craindre d'être malade du coronavirus ou de n'importe quelle autre maladie qui ne sera pas prise en charge, qu'ils peuvent être très inquiets pour leurs proches.

Pour toutes ces raisons, nous avons demandé à la direction qu'elle adresse un message à tous les agents de la DGE afin de bien préciser aux collègues que, bien que mobilisés dans le télétravail ou en présentiel et d'autres en autorisation d'absence, dans cette période et malgré le travail à effectuer, **la préservation de la santé physique et mentale de tous les agents est une priorité pour tous.** Nous ajoutons que tous les agents ne sont pas en capacité de supporter et de faire face à cette crise de manière similaire.

La direction répond qu'elle est consciente des difficultés actuelles, qu'il y a déjà une panoplie de dispositions (!) qu'un maximum est fait pour accompagner les télétravailleurs Elle ajoute qu'elle demandera aux CDS de faire des messages dans le sens de ce que nous demandons. Nous avons répondu demander expressément à la direction d'adresser ce message aux agents et que ce n'était pas aux CDS de le faire, et que d'ailleurs, on ne pouvait pas leur demander de tout faire ! On sait également que tous les CDS ne communiquent pas et ne transfèrent pas toutes les info de la même manière aux équipes.

La directrice a répondu qu'elle prenait note de notre demande.

Par ailleurs, concernant les parents devant garder des mineurs de moins de 16 ans, nous avons rappelé la position de la CGT qui est que ces agents doivent être en garde d'enfant et non en télétravail car celui-ci n'est pas un mode de garde mais un mode de travail.

La direction a répondu que des agents ayant la garde d'enfant ont été demandeurs du télétravail, pour rester en contact avec le travail, que toutes les familles ne sont pas identiques, que c'est positif de vouloir rester en contact avec le travail.....

Nous sommes bien d'accord sur le fait que les choses sont différentes d'une famille à l'autre (nombre d'enfants, âge des enfants, parents en couple ou seul ..capacité à faire face au contexte...etc...) et qu'il convient donc d'être particulièrement attentif à ces collègues qui pourraient être davantage en difficulté face à la charge du télétravail dans la durée du confinement...

4 / Nous avons interrogé sur la situation du ménage :

Les personnels de ménage ne disposent pas de masques et la direction indique que c'est à leur employeur de fournir le matériel de protection.
Elle indique qu'il y a du gel hydro., du savon, du sanytol à disposition des collègues qui sont présents. Pas de pbm de papier toilette ni d'essuie main.

5 / Questions missions :

Il a été demandé pour quelles raisons des dépenses sont actuellement suspendues. Notre compte rendu pouvant être public sur le site de la CGT FIP nous n'apporterons pas ici les précisions d'ordre interne qui nous ont été communiquées. Les équipes seront bien entendu informées par la hiérarchie en temps utiles.

6/ Divers :

La question du souhait de poser des congés pendant la période du confinement a été remontée.

La direction indique qu'elle ne dispose pas d'information ni d'orientation de la DG sur ce sujet.

Nous avons précisé savoir qu'à l'inverse, la DG accepterait que les congés déjà posés avant le confinement puissent être annulés.

Concernant le remboursement des frais de transport personnel pour venir à la DGE, la direction répond que la contribution transport est toujours versée aux agents.

Nous savons que sur ce sujet et celui des frais de repas le midi pour les collègues en présentiel, nous devrions avoir prochainement des infos de la DG.

Prochaine audioconférence convoquée lundi 2 avril (ou avant à notre demande si urgence)

Nous vous remercions de bien vouloir faire suivre ce compte rendu aux collègues de vos services car nous ne pouvons le transmettre comme nous le faisons habituellement. Merci à vous.

Pour la CGT la priorité est la santé de tous les agents !!